

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

INTERNATIONAL FEDERATION OF ACCOUNTANTS

Conseil international des normes pour le secteur public (IPSASB)

L'IPSASB publie deux exposés-sondages liés à un projet sur les ressources naturelles

Les gouvernements manquent souvent d'informations suffisantes sur la valeur monétaire des ressources naturelles et, par conséquent, accordent des droits sur ces ressources sans tenir compte de la durabilité financière et environnementale ou de l'équité intergénérationnelle. L'IPSASB a publié en mai 2022 un document de consultation sur la comptabilisation et la mesure des ressources naturelles, sur lequel les commentaires reçus ont notamment souligné le manque d'orientations sur des activités spécifiques liées aux ressources minérales. Pour résoudre ce problème, l'IPSASB publie les Exposés-sondages (ED) suivants :

- ✓ [ED 86, *Exploration et évaluation des ressources minérales*](#)
- ✓ [ED 87, *Coûts de découverte pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert \(Amendements à IPSAS 12\)*](#).

L'ED 86 propose une norme sur la comptabilisation des coûts engagés dans l'exploration et l'évaluation des ressources minérales, basée sur le choix d'une politique comptable précisant quelles dépenses doivent être comptabilisées comme actifs d'exploration et d'évaluation. L'ED 86 est aligné sur les exigences du secteur privé de l'IFRS 6, *Exploration et évaluation des ressources minérales*, avec des changements limités pour le contexte du secteur public.

L'ED 87 propose d'ajouter une annexe faisant autorité à IPSAS 12, *Stocks*. Les lignes directrices proposées précisent quand capitaliser ou dépenser les coûts engagés pour éliminer les déchets lors des opérations minières à ciel ouvert. L'ED 87 est alignée sur les indications de l'IFRIC 20, *Coûts de découverte pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert*, avec des changements limités pour le contexte du secteur public.

Ces ED constituent une première étape importante pour fournir des informations financières utiles et améliorer la responsabilisation du secteur public dans le domaine des ressources minérales et des opérations minières.

Les commentaires sur les ED sont demandés avant le 31 mai 2024.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

IPSASB - Communiqué - 31 janvier 2024

GLOBAL REPORTING INITIATIVE

La GRI met à jour sa norme sur la biodiversité GRI 101

La GRI rend compte de son actualité du mois de janvier 2024, et notamment de la publication de sa nouvelle norme sur la biodiversité, GRI 101.

Alors que la nature est confrontée à des pressions sans précédent, l'activité humaine étant la principale cause d'un million d'espèces animales et végétales poussées au bord de l'extinction, la GRI publie une mise à jour majeure de sa norme sur la biodiversité.

Établissant une nouvelle référence mondiale en matière de responsabilité pour les impacts sur la biodiversité, [GRI 101 : Biodiversité 2024](#) aide les organisations du monde entier à communiquer de manière exhaustive leurs impacts les plus significatifs sur la biodiversité, tout au long de leurs opérations et de leur chaîne de valeur, en proposant :

- Une transparence totale tout au long de la chaîne d'approvisionnement, souvent là où les impacts les plus significatifs sur la biodiversité ne sont pas signalés ;
- Des rapports sur les impacts spécifiques à chaque site, y compris les pays et les juridictions, avec des informations détaillées sur l'emplacement et la taille des sites opérationnels ;
- De nouvelles informations sur les facteurs directs de la perte de biodiversité – couvrant l'utilisation des terres, le changement climatique, la surexploitation, la pollution et les espèces envahissantes ;
- Des exigences relatives à la déclaration des impacts sur la société, y compris ceux sur les communautés et les peuples autochtones, et sur la façon dont les organisations collaborent avec les groupes locaux à la restauration des écosystèmes touchés.

La norme GRI révisée, qui peut être téléchargée gratuitement dès maintenant, sera officiellement en vigueur à compter du 1er janvier 2026. Au cours des deux prochaines années, la GRI mettra à l'essai l'utilisation de la norme auprès des premiers utilisateurs, en donnant la priorité aux membres de la communauté GRI.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

GRI – Latest GRI News - 31 janvier 2024

INTERNATIONAL VALUATION STANDARDS COUNCIL

L'IVSC met en ligne la dernière édition des Normes internationales d'évaluation (IVS)

Utilisées aujourd'hui par des professionnels de l'évaluation dans plus de 100 pays, les IVS améliorent la qualité, la comparabilité et la transparence des évaluations de tous les actifs et passifs. Leur dernière mise à jour, qui résulte d'une consultation publique de trois mois en 2023, de nombreuses présentations, de réunions publiques du conseil d'administration de l'IVSC et de webinaires, apporte une amélioration des normes afin qu'elles reflètent les meilleures pratiques internationales. De nouveaux chapitres importants ont été introduits, tel que «Modèles d'évaluation» (Valuation Models), et le contenu a été restructuré pour refléter plus précisément le processus d'évaluation du début à la fin. Cette réorganisation englobe les divers rôles des personnes impliquées dans la préparation, l'examen et l'utilisation des évaluations.

Afin d'aider à se familiariser avec les changements apportés aux IVS, l'IVSC organise les 5, 6, 8 et 9 février, une série de webinaires expliquant les mises à jour. Ces webinaires gratuits seront animés par des représentants des comités de normalisation de l'IVSC. Il est possible de s'y inscrire en suivant le lien ci-dessous.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

IVSC eNews - 31 janvier 2024

L'ACTUALITE EUROPEENNE

AUTORITE BANCAIRE EUROPEENNE (ABE)

L'ABE révisent ses lignes directrices sur les risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme (BC-FT)

Face à l'évolution du secteur des crypto-actifs, impulsée à l'échelle européenne par les règlements MiCA et TFR, l'ABE étend ses lignes directrices, initialement conçues pour guider les institutions financières dans l'évaluation et la gestion des risques BC-FT, aux prestataires de services sur crypto-actifs (CASP), l'objectif étant d'harmoniser l'approche fondée sur les risques dans l'Union européenne.

L'ABE se montre pragmatique et introduit, en complément, une ligne directrice spécifique aux risques particuliers associés aux crypto-actifs et aux stratégies d'atténuation appropriées.

La Guideline 21 aborde ainsi les défis uniques posés par les crypto-actifs, tels que la rapidité des transactions et le pseudonymat - voire l'anonymat - offert par les technologies blockchain. L'ABE propose aux CASP des méthodologies pour évaluer les risques, notamment au regard des clients, des produits/services, des opérations, de l'emplacement géographique et des canaux de distribution envisagés. Elle souligne en particulier l'importance d'une bonne utilisation des outils d'analyse transactionnelle de blockchain (OAT) pour atténuer les risques accrus de BC-FT.

L'ABE a également prévu des préconisations pour les institutions financières entrant en relation d'affaires avec des prestataires de services sur crypto-actifs ou exposées aux crypto-actifs.

Les lignes directrices révisées entreront en vigueur le 30 décembre 2024.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

EBA - Communiqué de presse - 16 janvier 2024

ASSOCIATION OF CHARTERED CERTIFIED ACCOUNTANTS (UK)

L'ACCA publie un rapport sur les perspectives économiques pour 2024

Le rapport, intitulé 2024 Global Economic Outlook : Slow Growth High Uncertainty, présente les principaux événements à surveiller au cours d'une année riche en élections, examine trois tendances à suivre de près et interroge des directeurs financiers (CFO) du monde entier. D'après son auteur, Jonathan Ashworth, l'économie mondiale devrait à nouveau croître lentement en 2024, et les risques sont orientés à la baisse. L'impact décalé du resserrement monétaire passé pourrait conduire à un ralentissement encore plus prononcé de la croissance, et les risques géopolitiques restent très élevés. Le calendrier politique chargé, avec des élections prévues dans une soixantaine de pays, dont les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Inde et le Parlement européen, ajoute un degré supplémentaire non négligeable d'incertitude et de volatilité potentielle".

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

The Accountant Online – 1er février 2024

Le FRC publie des lignes directrices pour le Code de gouvernance d'entreprise du Royaume-Uni

Le [Financial Reporting Council](#) (FRC) a publié des directives ciblées et accessibles en ligne pour aider les entreprises à appliquer le Code de gouvernance d'entreprise 2024 du Royaume-Uni. À la suite des commentaires reçus des parties prenantes, le FRC a abordé la révision des [lignes directrices](#) sous l'angle ciblé et non normatif de la façon dont elles seront utilisées par les préparateurs.

Les nouvelles lignes directrices rassemblent le contenu le plus pertinent des publications précédentes en une ressource unique, condensée, accessible numériquement et conviviale. Elles contiennent des liens vers des exemples de bonnes pratiques et des questions pour aider les conseils d'administration à mettre en œuvre efficacement les principes et les dispositions du Code, et vise à stimuler des discussions et une prise de décision réfléchies, plutôt que de prescrire des mesures obligatoires.

Les lignes directrices sont divisées en sections qui s'harmonisent avec le Code :

- Leadership du conseil d'administration et raison d'être de l'entreprise
- Répartition des responsabilités
- Composition, succession et évaluation
- Audit, gestion des risques et contrôle interne
- Rémunération

Pour la première fois, une nouvelle section est consacrée aux bonnes pratiques pour une gestion efficace des comités du conseil d'administration.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

The Accountant – 30 janvier 2024

EVENEMENTS ET CONFERENCES

Webinaire organisé par la Plateforme sur la Finance Durable de la Commission Européenne :

Le 6 février 2024, de 13h à 14h20, consacré à la présentation du rapport sur « un recueil des pratiques de marché » de la finance durable.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

Webinaire organisé par Accountancy Europe :

Le 21 février 2024, de 17h à 19h, consacré au soutien aux PME pour leur transition durable.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

Webinaire coorganisé par l'IFAC, l'ICAEW et l'IBA :

Le 26 février 2024, de 15h à 16h30, sur le thème : Favoriser les cultures d'intégrité : perspectives internationales sur la lutte contre la corruption.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)